

Un éventuel mode de scrutin préférentiel devrait adopter la méthode Borda.

Raymond Labelle

Le présent mémoire vise à montrer la tare fondamentale du système préférentiel comme mode de scrutin, du moins celui fondé sur le même principe que celui utilisé pour les courses à la chefferie des principaux partis politiques depuis longtemps et ce, aussi bien au provincial qu'au fédéral (« le préférentiel classique »). Ce mémoire propose également une solution pour corriger cette tare.

En vertu du préférentiel classique, chaque électeur indique son ordre de préférence des candidats. Si aucun candidat n'obtient plus de 50% des premiers choix des électeurs, on élimine le candidat ayant obtenu le moins de premier choix et on répartit les choix seconds des électeurs de ce dernier candidat aux autres candidats, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un candidat ait obtenu plus de 50% du vote.

La tare fondamentale de ce système est que le résultat final peut ne pas tenir compte des choix seconds et subséquents (« choix subséquents ») de certains électeurs alors qu'il tient compte des choix subséquents de d'autres électeurs. De plus, il y a plus de chances que ça soit les choix des électeurs qui ont voté pour un candidat qui a obtenu plus de premiers choix qui soient ignorés, alors que le résultat est déterminé par les choix subséquents d'électeurs ayant voté pour des candidats ayant obtenu moins de premiers choix.

Illustrons. Supposons que les premiers choix des électeurs d'un comté soient dans l'ordre suivant par nombre décroissant de votes, mais que le premier n'ait pas atteint 50% de ces premiers choix :

- 1 – Mme A
- 2 – Mme B
- 3- M. C
- 4 – Mme D

Supposons maintenant qu'en éliminant Mme D et en répartissant les choix subséquents de ceux qui l'avaient choisie en premier, Mme A dépasse le 50%, alors Mme A est élue. Ce résultat est obtenu sans tenir compte des choix subséquents des électeurs qui avaient Mme B et M. C comme premier choix.

Or, Mme B et M. C ont obtenu plus de voix que Mme D comme premier choix : il est absurde que les choix subséquents des électeurs qui ont d'abord choisi Mme B et M. C soient ignorés dans la détermination du résultat final. Si on avait tenu compte de ces choix subséquents, cela aurait pu donner un résultat différent. Par exemple, si on avait considéré les choix subséquents de ceux qui avaient M. C comme premier choix, le résultat final aurait peut-être plutôt élu Mme B.

Mais il y a une solution à ce problème. La méthode Borda. Dans ce système, on tient compte des préférences de tous les électeurs. Chaque électeur indique son ordre de préférence de candidats et on attribue un nombre de points aux différents candidats correspondant à l'ordre inverse. Puis, on additionne les nombre de points de chaque candidat pour chaque électeur et le candidat gagnant est celui qui a le plus de points.

Par exemple, s'il y a quatre candidats, le premier choix d'un électeur donné aura 4 points, le deuxième choix 3 points, le troisième choix 2 points et le quatrième choix 1 point. On fait cette comptabilité pour chaque bulletin de vote, on additionne les points pour chaque candidat de tous les bulletins de vote de chaque électeur et le candidat gagnant est celui qui a le plus de points.

Ainsi, toutes les préférences de tous les électeurs sont prises en considération de façon équitable pour en arriver au résultat final, évitant ainsi les distorsions plus grossières du mode préférentiel classique.

Le but final est d'en arriver à un résultat équitable, mais la méthode Borda a en plus le bénéfice secondaire que le décompte se fait plus facilement qu'avec l'préférentiel classique. Il est plus simple d'additionner les points que de reporter des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> choix à des tours subséquents. Vous n'avez qu'à visualiser le décompte selon ces deux systèmes pour le constater.